



# FORMATION VANNERIE-CANNAGE

Modulable de 21 h à 84 h

## OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

- ◇ Développer des compétences de tressage à la main de fibres végétales (osier, rotin, ...)
- ◇ Acquérir les bases techniques fondamentales de réalisation artisanale de vanneries traditionnelles (corbeille, panier, coffre, ...)

## PROGRAMME

**Module 1** Mise en application - réaliser un ouvrage simple : préparer les fibres végétales, les trier selon leur calibre, effectuer les trempages nécessaires, réaliser leur mise en forme selon différentes techniques, à découper et à assurer les finitions de l'objet, prendre des mesures, réaliser un calibre,...

**Module 2** Mise en application - confectionner des éléments de décor plus élaborés

## MATERIEL ET MODALITES PEDAGOGIQUES

- ◇ Formation en présentiel
- ◇ Atelier interne équipé pour les travaux du métier de vannerie
- ◇ La petite taille des groupes permet au professionnel de s'adapter

## A noter :

- Les fournitures sont à la charge du stagiaire

## FORMATEURS

**Véronique TAILLAS** Vannière et formatrice

## MODALITES D'EVALUATION

- ◇ Evaluation des acquis par la formatrice
- ◇ Evaluation de satisfaction

## ACCESSIBILITE

Vous pouvez solliciter le référent handicap dédié, afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Emilie MAR 04 77 74 57 79

## PUBLIC

- Particulier
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Artisan

## PREREQUIS

- Pas de prérequis techniques

## LIEU

Aux Ateliers et Conservatoire des MOF

2 & 4 rue Jean Itard - St ETIENNE

## DATES ET HORAIRES

Nous contacter au

04 77 74 57 79 ou par courriel

contact@ateliers-  
conservatoire-mof.com

## TARIF

\* Particulier : 8€/heure

+ cotisation annuelle de 10€.

\* Prise en charge possible selon votre statut (*nous contacter*)

## DELAJ D'ACCES

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint, inscription possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

## CONTACT

Service formation :

04 77 74 57 79

contact@ateliers-  
conservatoire-mof.com

SIRET: 38825737000022

Enregistré sous le n°  
82420184542

MAJ le mardi 17 octobre 2023